

4. Renouvellement du Contrat unique d'insertion à l'école maternelle

Madame le Maire rappelle que le conseil Municipal lors de sa réunion du 18 juillet 2013 a ouvert un poste d'adjoint technique de deuxième classe au sein de la Commune dans le cadre du dispositif CUI-CAE (Contrat Unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi du secteur non-marchand) pour une durée de travail hebdomadaire de 26 heures.

Madame le maire précise qu'il s'agissait d'un contrat à durée déterminée de 12 mois, renouvelable une fois, pris en charge par l'Etat à hauteur de 80 % dans la limite de 24 heures hebdomadaires avec exonération partielle des charges patronales selon les dispositions de la Loi Fillon et sous réserve de la disponibilité des crédits.

Madame le Maire propose au conseil Municipal de prolonger d'une année ce contrat en accord avec pôle emploi pour une durée de travail de 29 heures (augmentation de 3 heures du fait du besoin pour les temps périscolaires).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de prolonger d'une année un poste pour un agent bénéficiaire du dispositif CUI-CAE pour une durée de 12 mois du 26 août 2014 au 25 août 2015,
- autorise la signature d'une convention avec Pôle Emploi et la mise en place d'un programme de formation pour cet agent,
- donne délégation à Madame le maire pour signer tout document permettant de mener à bien ce dossier.

5. Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de fonctions

Madame le Maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations de fonctions.

- De ne pas exercer le droit de préemption sur les parcelles :
 - AE 413-363-364-365-366-367-368-409-423-424 sis « Lotissement de la Bérangère »

Le conseil municipal en prend acte.

6. Subventions allouées aux associations pour l'exercice 2014

Madame le maire donne la parole à Monsieur Gilbert GREVE.

En complément des subventions votées lors du Conseil Municipal du 20 juin 2014, Monsieur Gilbert GREVE présente au conseil municipal, de nouvelles subventions aux associations sont proposées par la commission compétente.

Monsieur Frank de PPIERREFEU émet des réserves sur l'augmentation globale des subventions dans la mesure où l'opposition est contre le budget alloué aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

1- attribue

- par 4 voix contre et 15 voix pour, des subventions pour :
- l'ACCA d'un montant de 100 €

2- adopte par 4 voix contre et 15 voix pour les subventions telles qu'elles figurent en annexe de la présente délibération

DOMAINE SCOLAIRE	Vote 2012	Vote 2013	Proposition 2014	Vote 2014
UNSS	600	700	700	700
APEL	720	795	705	705
Sou des écoles	2 205	2 205	2 190	2 190
Foyer éducatif du collège	200	200	200	200
USEP	366.00	662.00	1 830	1 830
Présentation de Marie (OGEC)	1 100	1 050	1 050	1 050
Ecole maternelle publique	1 100	1 100		
Ecole élémentaire publique	3 200	1 846		
Total domaine scolaire	9 491	8 558	6 675	6 675
Total Subventions	27 241	25 008	25 065	25 065

7. Convention de servitudes et de mise à disposition entre ERDF et la commune

Madame le maire propose la signature d'une convention de mise à disposition et de servitudes sise avenue Vincent d'Indy section AZ650 pour l'installation d'un poste de transformation et tous ses accessoires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise la signature de ladite convention avec ERDF,
- donne délégation à Madame le maire pour signer tout document permettant de mener à bien ce dossier.

8. Participation à l'édition 2014 de l'opération « le jour de la nuit »

Madame le maire rappelle que l'opération « le Jour de la nuit » est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu'une prise de conscience du problème de pollution lumineuse. Pour cela, l'événement repose sur l'organisation de manifestations et animations par une multitude de structures, associations et collectivités locales dans les territoires. Grâce à ces activités diverses organisées partout en France, l'événement permet la découverte ludique de la faune et de la flore et l'observation des étoiles avec des astronomes avertis.

En parallèle, les villes sont invitées à éteindre symboliquement une partie de leur éclairage public. La troisième édition du Jour de la Nuit se déroulera le Samedi 20 septembre prochain.

Madame le Maire soumet au débat :

- 1) Sur le principe de la participation à l'opération sur la commune de Vernoux-enVivarais ; après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal souhaite participer à cette opération
- 2) Sur un éclairage total ou pour partie : une durée doit être déterminée pour couper l'électricité des quartiers; une large communication doit être faite auprès de la population(site internet , radios locales , journaux) afin que l'action soit marquante , il serait opportun de pratiquer une extinction totale des lumières du village de 24h00 à 6h00 du matin (tous les monuments et éclairage public)

Après en avoir délibéré par 2 abstentions Anne Marie DELARBRE et Isabelle SALLES (favorable à une extinction partielle de 21h00 à 24h00) et 17 voix pour, le Conseil Municipal adopte l'extinction totale de lumières de 24h00 à 6h00 le samedi 20 septembre 2014.

7. Demande de participation financière au budget du psychologue scolaire intervenant sur la commune

Madame le Maire donne lecture d'une lettre adressée par la psychologue scolaire du secteur de Privas qui intervient sur la commune de VERNOUX ; les frais de fonctionnement des psychologues scolaires ne seront plus pris en charge par le Conseil Général ; ce sont les communes qui doivent théoriquement prendre le relais.

A l'instar de la commune de Tournon, une convention entre toutes les communes concernées par l'intervention du psychologue scolaire a été signée afin de définir les modalités pratiques et financières du versement de la somme allouée ; elle demande que ce fonctionnement soit envisagé sur le secteur de VERNOUX et de lui accorder une subvention en mentionnant bien « budget psychologue scolaire » Madame le Maire propose de participer pour les 113 élèves vernousains inscrits à l'école primaire et d'allouer une subvention à hauteur de 1.13 euros par élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la participation de la commune à hauteur de 1,13 euros par élève

8. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'un groupe de travail s'est constitué pour élaborer le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur Frank de PIERREFEU sollicite la lecture de ce document et demande à rajouter une précision au Titre V 1) Publications municipales « Les modalités pratiques de la répartition de la surface rédactionnelle sont fixées d'un commun accord (une demi-page maximum rédigée en toute indépendance par chacune des listes et sous leur responsabilité). »

Monsieur Frank de PIERREFEU précise que ce temps de travail a été constructif pour toute l'équipe municipale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce règlement intérieur

9. Consultation des entreprises pour la mise en conformité des bâtiments aux règles d'accessibilité

La commission accessibilité sollicite l'autorisation du conseil municipal pour lancer la consultation d'entreprises pour l'accompagnement de la mairie dans la démarche de mise en conformité des bâtiments communaux aux règles d'accessibilité.

La commission rappelle que la mairie a jusqu'au 31 décembre 2014 pour :

- effectuer un diagnostic c'est-à-dire un état des lieux des conformités et non conformités au regard des obligations d'accessibilité (avec description des travaux et estimatif chiffré);
- demander une ou plusieurs dérogations lorsque certains travaux ne peuvent pas être réalisés;
- mettre en place un agenda d'accessibilité programmée afin de bénéficier d'un délai supplémentaire pour la mise en conformité effective des bâtiments. La mairie pourra obtenir au maximum un délai de 6 ans à condition de prévoir un agenda de patrimoine, c'est-à-dire regroupant l'ensemble des bâtiments communaux. "

Madame le Maire demande au conseil Municipal l'autorisation de lancer cette consultation afin d'éviter de perdre le moins de temps possible au vu des échéances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à lancer cette consultation.

11. Questions diverses

- 1- Soutien à la démarche du député Pierre MOREL à l'huissier concernant la problématique de la protection communautaire du canis lupus (commission des pétitions) : information d'une pétition à signer par les élus ; la convention européenne considère que le loup est un animal à protéger ; débat à la FRAPNA qui demandent un classement de régulation : limiter le nombre de loups
- 2. Rapport du SICTOMSED : information du nouveau taux de la TEOM
Le 25 juin 2014 participation de Danielle SAGNES au comité syndical : revalorisation de la taxe 14,77% au lieu de 14,70%
Sensibiliser la population à effectuer le tri
Proposition d'acquisition de bacs de déchets verts à voir avec le SICTOMSED
Création d'un groupe de travail pour faire une campagne de communication sur l'incidence du tri sur le montant de la taxe : Gérard GOULLEY, Danielle SAGNES, Pascal FUOCO , Yohan BLANCHARD , Marie –Josèphe REYNAUD
- 3- Arrêtés à prendre : consommation d'alcool sur le domaine public ; admission en soins psychiatriques sans consentement
- 4- Transfert des pouvoirs de police « spéciale » du maire au président de l' EPCI
Un courrier sera effectué à la Communauté de communes signalant le non transfert des pouvoirs de police spéciale du maire de Vernoux au président de l' EPCI
- 5- Commission communication : le bulletin municipal apparaît peu attrayant du fait de son graphisme ; lecture des textes peu lisibles ; le rendu de la lecture sur l'écran n'est pas le rendu du document
 - Un travail de fond sur le graphisme du bulletin municipal
 - Création d'une boîte à idée pour le service communication bulletin n°1
- 6- Dossier Ambroisie (pièce jointe) présentée par Anne-Marie DELARBRE :
 - Sensibilisation par quartiers
 - Action collective à mettre en place
 - Proposition de weekend arrachage ambroisie effectué par les élus ?
 - Flyer à remplir pour signaler les points importants

- Sujet de santé publique : information auprès des scolaires ; à tous les responsables d'association
- 7- Calendrier des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :
12 septembre 2014 ; 15 octobre 2014 ; 28 novembre 2014 ; 19 décembre 2014

Prochain conseil municipal le 12 septembre 2014.
Levée de séance à 22h05